



24 CHATHAM PLACE, BRIGHTON, BN13TN (UK)  
TEL. (UK) 08453108066 International Tel. +441273746505  
EMAIL: info@nhrorganicoils.com Web Site: [www.nhrorganicoils.com](http://www.nhrorganicoils.com)

## Product Specification

# Organic Winter Savoury Essential Oil

### (*Satureja montana*)

Produit agro-alimentaire issu de l'Agriculture Biologique certifié par FR-BIO-01

#### MODE D'OBTENTION

Huile essentielle obtenue par distillation à la vapeur d'eau des parties aériennes de :  
*Satureja montana* L.

#### CARACTÉRISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Odeur : Agreste, fraîche et épicée  
Apparence : Liquide  
Couleur : Jaune pâle à brun

#### CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Densité à 20°C : 0,910 à 0,939  
Indice de réfraction à 20°C : 1,490 à 1,510  
Pouvoir rotatoire à 20°C : -5 ° à +5 °  
Point éclair : +63 °C

#### PRINCIPAUX COMPOSANTS

Carvacrol (25,00 à 50,00%)  
Gamma terpinène (5,00 à 25,00%)  
Para cymène (5,00 à 25,00%)  
Thymol (<= 15,00%)

#### LÉGISLATION

**SNC, Substance Naturelle Complexe (100% pure et naturelle)**



N° CAS TSCA : 8016-68-0  
N° CASEINECS : 90106-57-3  
N° EINECS : 290-280-2  
N° FEMA : 3016  
N° FDA : 182.20  
N° CoE: : 426n  
FCC : -  
RIFM : -  
FMA : -  
AFNOR : -  
INCI : SATUREIA MONTANA OIL



## INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### DIRECTIVE SUBSTANCES DANGEREUSES (DSD) - DIRECTIVE N°67/548/CEE

#### ▪ IDENTIFICATION DES DANGERS





Xn		Nocif
N		Dangereux pour l'environnement
R22		Nocif en cas d'ingestion
R36/38		Irritant pour les yeux et la peau
R43		Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
R51/53		Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R65		Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
S24		Éviter le contact avec la peau
S37		Porter des gants appropriés
S61		Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales / la fiche de données de sécurité
S62		En cas d'ingestion ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

#### ▪ CLASSIFICATION SUBSTANCE CMR ( CANCÉROGÈNE, MUTAGÈNE, TOXIQUE POUR LA REPRODUCTION)

Cancérogénicité	:	Non réglementé
Mutagénicité	:	Non réglementé
Effets toxiques pour la reproduction	:	Non réglementé

### RÈGLEMENT CLP - RÈGLEMENT (CE) N° 1272/2008

#### ▪ IDENTIFICATION DES DANGERS

<u>PICTOGRAMME(S) DE DANGER</u>	<u>MENTION(S) DE DANGER</u>
 SGH05	H302 Nocif en cas d'ingestion.
 SGH07	H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 SGH08	H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
 SGH09	H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
	H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### MENTION D'AVERTISSEMENT

**Danger**

#### CONSEIL(S) DE PRUDENCE

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301 + P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501

Éliminer le contenu/récipient conformément aux législations en vigueur

#### INFORMATION(S) SUPPLEMENTAIRE(S) DE DANGER

**Non réglementé**

■ **CLASSIFICATION SUBSTANCE CMR ( CANCÉROGÈNE, MUTAGÈNE, TOXIQUE POUR LA REPRODUCTION)**

Cancérogénicité : Non réglementé  
Mutagénicité : Non réglementé  
Effets toxiques pour la reproduction : Non réglementé

#### **MANIPULATION, STOCKAGE ET D.L.U**

Conserver de préférence, dans des containers fermés bien pleins, à l'abri de l'air, de la lumière et à température stable et modérée.  
Manipuler dans un local bien aéré à l'abri de toute source d'ignition et de chaleur.

***D.L.U : 3 an(s) à compter de la date de libération***

#### **TRANSPORT**

**Classe 9, Groupe d'emballage III, UN n°3082**

Code tarif douanier : **3301 29 41 00**

#### **EXIGENCES ET RESTRICTIONS PRODUITS COSMÉTIQUES**

- La présence de substances allergènes dans un produit fini doit être indiqué par voie d'étiquetage si leur concentration respective dépasse 100 ppm dans un produit rincé et 10 ppm dans un produit non rincé. (7ème amendement Directive Cosmétique Européenne 2003/15/CE)

Allergènes présents : **D-Limonène (<= 3,00%), Linalol (<= 3,00%), Géraniol (<= 1,00%)**

- Restrictions IFRA : **Cette substance et/ou certains de ses composants sont concernés par le Code of Practice de l'IFRA en vigueur, consultable sur le site internet : [www.ifraorg.org](http://www.ifraorg.org)**

Cette fiche a été actualisée le 03/06/2013

FT B854

Version 04.20

Nombre de pages 4

Date de création : 02/11/2003

Date de révision : 03/06/2013